

plus logique que celle de *Clathrus cancellatus* L., dans laquelle substantif et adjectif rappellent la même idée : grille en forme de grillage. Cependant il faut reconnaître que le nom linnéen a parfaitement sa raison d'être, puisqu'il fallait conserver le genre établi et ne pas omettre le mot le plus caractéristique de la phrase du premier descripteur, l'oubli ici de l'inventeur étant de mince importance.

Plusieurs ouvrages de mycologie parlent des propriétés délétères du Clathre. Il semble tout d'abord oiseux d'avancer qu'il est dangereux de faire usage comme aliment d'une production repoussante, puisque l'odeur fétide qu'exhale le Champignon pendant sa déliquescence n'est certes pas de nature à tenter un dégustateur. J'ai le souvenir d'avoir éprouvé un très-violent mal de tête après avoir respiré, durant une après-midi, le gaz qui s'échappait d'un *Clathrus* suspendu dans mon cabinet pour être desséché. Néanmoins je déclare avoir goûté et ensuite mangé cru un Clathre à l'état jeune, alors qu'il était ferme, compacte et du volume d'un marron. Je trouvai qu'il avait un goût de noisette assez agréable. J'ajoute que je n'éprouvai aucune incommodité après cet essai, que je n'ai pas eu l'occasion de renouveler. Ceci est une contradiction que je puis opposer au fait rapporté par Paulet, bien que l'expérience tentée sur moi-même ne soit peut-être pas identique à l'expérience ancienne, si toutefois, comme il faut le supposer, Paulet a voulu parler de l'ingestion dans l'estomac du Clathre à l'état mûr. Je ne mets pas en doute que les qualités délétères de l'espèce existent réellement dans le Champignon en germe ; mais dans le Clathre, comme dans beaucoup d'espèces vénéneuses, et l'expérience que j'ai tentée fortifie mon opinion, le degré de nocuité doit être d'autant plus faible que le Champignon est plus jeune.

SÉANCE DU 23 MAI 1873.

PRÉSIDENTE DE M. DECAISNE.

M. E. Roze, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Parmi les dons reçus par la Société, M. Delondre, vice-secrétaire, signale à l'attention des membres de la Société l'ouvrage transmis par M. le Ministre de l'instruction publique, au nom de S. M. l'Empereur du Brésil et qui est intitulé : *Géographie botanique du Brésil*, et le dernier numéro des *Annales des sciences naturelles* qui renferme le mémoire de M. Bornet *Sur les gonidies des Lichens*.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. BILLIET, fondé de pouvoirs à la recette particulière de Gannat (Allier), présenté par MM. Pérard et Mer.

M. Fée fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LA TAXONOMIE DES FOUGÈRES, par M. A. FÉE.

Peu de temps après la publication de la *Cryptogamie vasculaire du Brésil*, dont nous allons très-prochainement donner dans une deuxième partie le supplément et la révision, a paru le 49^e fascicule du *Flora brasiliensis*, publié sous les auspices de Dom Pedro II, empereur constitutionnel de ce vaste pays, si dignement régi et véritable paradis terrestre des naturalistes. Ce travail, qui ne renferme que les Polypodiacées, est dû à M. Baker, collaborateur de M. Hooker, dont il a, trop complaisamment peut-être, adopté les idées systématiques. Quoique ce botaniste ait donné des preuves de son savoir et de ses études consciencieuses, il a été dominé évidemment par le désir de suivre pas à pas la route ouverte par son illustre maître dans la réduction des espèces. Ce projet, celui au reste de tous les botanistes descripteurs, est des plus sages, mais il faut y mettre de la mesure, autrement il en résulte des rapprochements forcés, des alliances impossibles, des synonymies trop chargées pour être vraies, et un certain désordre, incompatible avec un bon travail. Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir péché dans un sens absolument contraire et d'avoir pris pour espèces de simples formes ? Il est en effet très-probable que nous avons pu tomber dans ce défaut, mais nous croyons très-fermement que les inconvénients qui ont pu en résulter pour nos mémoires ont été considérablement atténués par la publication des planches qui ont toujours accompagné notre texte. Ce sont là des pièces justificatives, mises sous les yeux des botanistes, qui peuvent ainsi facilement nous rectifier, s'il y a lieu. Quelle que soit la direction prise, que l'on suive Hooker ou Mettenius, Kunze ou Link, le travail est toujours sérieux et tend constamment au même but ; mais les yeux reçoivent des mêmes choses une impression différente ; l'importance qui leur est accordée n'est pas la même, et il en résulte souvent des jugements contradictoires sur la validité des espèces.

Il n'est pas de famille ou de classe naturelle qui traîne après elle un plus lourd fardeau de synonymies, et cependant il n'en est pas qui ait été autant travaillée. Nous croyons que les genres et les espèces seraient mieux fixés si les caractères tirés des organes reproducteurs étaient plus nombreux et plus tranchés et si les formes avaient moins de mobilité. Ces conditions défavorables d'étude, il faut pourtant les accepter en s'aidant de ce je ne sais quoi qui révèle une création distincte et qui acquiert une véritable importance s'il vient s'y joindre une modification organique que du reste le faciès semblait annoncer et qu'il n'est jamais bien difficile de trouver.